

SESSION FORMATION
TERRITOIRE, URBANISME ET AMÉNAGEMENT
URBANISME ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT



Choisir parmi les procédures d'aménagement : ZAC, lotissement, permis groupés

RÉF: 9100-15

EN BREF

Les divers acteurs de l'aménagement opérationnel sont confrontés au choix de la procédure la mieux adaptée aux objectifs de leur projet. En effet, un mauvais choix peut s'avérer lourd de conséquences pour l'opérateur.

THÉMATIQUES

Approches juridique et opérationnelle des outils de l'aménagement opérationnel. Les caractéristiques de la ZAC et du lotissement. Le choix et ses conséquences. Examen de cas réels, en sous-groupes, avec accompagnement de l'expert.

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Directeurs des services techniques et responsables des opérations d'aménagement au sein des collectivités territoriales et EPCI, des organismes d'aménagement (SEM, EPA, EPF...), de logement social (OPAC, HLM...), ... Services d'assistance aux collectivités territoriales des DDT(M).

Agences d'urbanisme, bureaux d'études. Promoteurs et constructeurs, architectes, programmistes, paysagistes, géomètres.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

DISTINGUER les procédures dans la totalité de leurs aspects : ju
DETERMINER la procédure opérationnelle la mieux adaptée aux opérations concernées.

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Exemples d'application
- . Cas pratique(s)
- . Travail en sous-groupes
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement, merci de nous contacter.

COORDINATION

Jean-Yves MARTIN, Consultant en urbanisme, URBACONSEIL

CETTE SESSION FAIT PARTIE DE NOS FORMATIONS LONGUES

NOS FORMATIONS CERTIFIANTES

- Certificat Montage d'opérations d'aménagement (réf. 0252-08)

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

JOURNÉE 1

9h00

Walter SALAMAND, *Avocat associé, FIDUCIAL LEGAL By LAMY - LAMY & ASSOCIES Avocats*
Présentation de la session et tour de table

Les outils de l'aménagement opérationnel

- les outils juridiques : ZAC, lotissement, AFU, permis de construire (valant division, demandé à plusieurs)

- les outils financiers : Taxe d'aménagement, participation ZAC, convention de PUP. PAE et PVR (pour mémoire).

Fin de la journée à 18h00

JOURNÉE 2

9h00

Walter SALAMAND
Rappel des caractéristiques de la ZAC et des lotissements dans leurs différents aspects

- procédure
- réalisation
- financements des équipements publics

Le choix et ses conséquences : comparaison des procédures sur les plans juridique et financier
Avantages / inconvénients

JOURNÉE 2

14h00

Jean-Yves MARTIN, *Consultant en urbanisme, URBACONSEIL*

Le choix et ses conséquences (suite)

- comparaison des procédures (rappel rapide)
- critères de choix pratiques

Zoom sur la comparaison

ZAC / lotissement : présentation d'un tableau comparatif

Exemples illustrant le choix entre les deux procédures

Fin de la journée à 17h00

JOURNÉE 3

9h00

Patrice VIVIER, *Saville*
Présentation d'un cas de projet d'opération d'aménagement

Travaux en sous-groupes : exercices sur les choix
Restitution orale des travaux

Conclusion et évaluation de la session

12h30

Fin de la journée pour les non-certifiants
QCM pour les certifiants

Fin de la journée à 13h30